

L'industrie de défense française : un secteur pas comme les autres

La France se situe aujourd'hui au 4e rang mondial des Etats producteurs et exportateurs d'armement, derrière les EU, la Russie et la Chine. L'industrie de défense française, aussi appelée Base industrielle et technologique de défense (BITD), emploie environ 165 000 personnes au sein de 4 000 entreprises dont les principales sont Dassault Aviation, Thales, Airbus Group, Safran ou encore Naval group (ex DCNS).

La BITD française produit des armements de haut niveau technologique, notamment :

- des sous-marins ;
- des avions de combat comme le Rafale ;
- des hélicoptères ;
- des véhicules blindés ;
- des systèmes électroniques (radars ou systèmes de communication par exemple).

L'industrie de défense n'est pas une industrie ordinaire car ses clients sont des Etats : l'Etat français tout d'abord, qui commande à sa BITD des équipements pour sa propre défense, et qui finance par ailleurs la recherche et développement.

Les ventes d'armes à des pays étrangers sont soumises à autorisation de l'Etat français : la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG) délivre des licences d'exportation en fonction des relations stratégiques entre les pays notamment. Par exemple, la France n'a pas le droit de vendre des armes aux pays qui font l'objet d'un embargo décrété par l'ONU et l'UE, comme la Syrie.

L'Arabie Saoudite est son principal client ces 10 dernières années. La France a par ailleurs récemment vendu des Rafales à l'Inde, au Qatar et à l'Egypte et des sous-marins à l'Australie.

Les Etats qui commandent des armements à la France souhaitent la plupart du temps que la production, voire la conception et l'entretien, se déroulent sur leur propre territoire, grâce à des transferts de compétences et de technologies. On parle d'offsets directs. Pour répondre à ces exigences, les entreprises françaises installent des filiales ou encore établissent des coentreprises (ou Joint Ventures – JV) avec des entreprises locales.

A terme, ces Etats aspirent ainsi à se constituer une BITD nationale afin de devenir à leur tour indépendants en matière d'armement.

Dessine-moi l'éco

par



Le défi pour l'Etat français et ses entreprises est donc d'éviter de favoriser l'émergence de nouveaux concurrents et de conserver une certaine avance technologique. Pour soutenir son industrie, l'Etat doit continuer à passer des commandes à ses propres industries et à financer leur R&D. Cela ne l'empêche pas d'acheter des équipements à l'étranger, par exemple des drones aux Etats-Unis et des fusils d'assaut à l'Allemagne.

Avec plus de 14 milliards d'euros de prises de commandes en 2016, la France est devenue un acteur majeur sur le marché mondial de l'armement.